



Fédération des syndicats de travailleurs du rail

17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis

Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67

federation-sudrail@wanadoo.fr

www.sudrail.org

Liaison nationale filiales

Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Le bulletin d'information des salarié-e-s d'EFFIA

août 2005

## Action nationale des salarié-e-s d'EFFIA Services, le 4 août.

Mi-juillet déjà, les salarié-e-s de la quasi-totalité des sites s'étaient mis en grève pour dire non au changement de convention collective. Le 4 août, la direction convoquait une nouvelle réunion pour essayer d'entériner ce recul social.

La fédération SUD-rail appelait l'ensemble du personnel d'EFFIA Services à se rassembler au siège de l'entreprise, pour soutenir notre délégation dans sa demande d'ouverture de véritables négociations, avec comme perspective la reconnaissance pleine et entière de notre métier de cheminot-e.

Venu-e-s de Paris Nord, Lille, Paris Montparnasse, Bordeaux, Paris Lyon, Marseille, Lyon, ... nous nous sommes retrouvé-e-s ensemble dans les locaux de la direction. Dès notre arrivée, Mme Bouttemy (directrice générale d'EFFIA Services) suspendait la réunion qui avait commencée entre les représentant-e-s de la direction et la seule délégation CFDT.

Mme Bouttemy expliquait son refus de discuter avec les salarié-e-s par la présence de cheminot-e-s de SUD-rail venu-e-s nous soutenir, décidait de quitter la salle et s'enfuyait dans son bureau.

- Des cheminot-e-s nous accompagnaient ? Oui, bien sûr, et c'est aussi pour cette solidarité dans les luttes qu'à SUD-rail nous sommes organisé-e-s dans un seul syndicat par site ferroviaire, unifiant cheminot-e-s à statut et sans statut (contractuel-le-s, filiales, sous-traitance, ...)
- Mme Bouttemy est bien moins gênée par la présence de cheminot-e-s lorsqu'il s'agit de dirigeants SNCF qui siègent à ses côtés pour représenter EFFIA Services !

D'ailleurs, lorsque les salarié-e-s d'EFFIA Services se sont déplacé-e-s vers son bureau, sans nos camarades cheminot-e-s resté-e-s à l'extérieur, elle n'a plus voulu discuter ; preuve s'il en fallait qu'il s'agissait bien là d'un mauvais prétexte pour tenter de justifier un refus de discuter en direct avec « ses » salarié-e-s !

La seule réponse d'EFFIA Services durant les 5 heures où nous sommes resté-e-s dans ces locaux qui, finalement, sont les nôtres, fut de nous faire suivre à la trace par un huissier ... comme si nous étions des délinquant-e-s !

La direction d'EFFIA et à travers elle celle du groupe SNCF, dévoilent encore une fois leur vrai visage : celui d'un patronat de combat qui pratique la lutte des classes quotidiennement et voudrait nous faire croire que « nous sommes tous dans le même bateau » ... pour mieux nous voler et nous exploiter !

Avec SUD-rail, en nous unifiant, en coordonnant nos luttes, nous résistons et nous obtiendrons satisfaction sur nos revendications !

## Echos du Comité d'Entreprise d'EFFIA Services

### *Pour qui nous prennent-ils ?*

Le 8 août, M. Cornil, président du groupe EFFIA est venu justifier devant le C.E. le changement de convention collective que la direction veut nous imposer.

Résumons la démarche de nos patrons à une de ses propres phrases : « *il faut être compétitif, d'où la recherche d'une convention collective plus adaptée, celle des prestataires de service* ».

**Tout est dit ! Il s'agit bien de réaliser des économies et la seule solution retenue est de le faire payer aux salarié-e-s !**

M. Cornil a le culot de poursuivre ainsi : « *c'est un intérêt commun de la direction et des salariés de l'entreprise* ». Ben voyons, réduire les acquis sociaux du personnel ... on voit bien l'intérêt de la direction, mais nous méprisent-ils à ce point qu'ils veulent nous faire croire que c'est aussi notre intérêt ?

### *Maintien des acquis : l'exemple des augmentations de la grille SAMERA<sup>(1)</sup>.*

Des revalorisations salariales sont applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2005, dans le cadre de la grille de la convention collective « manutention ferroviaire et activités connexes ». La délégation SUD-rail a interpellé la direction sur la non prise en compte de ces augmentations.

La direction d'EFFIA Services a été obligée d'annoncer la couleur : pour elle « *il n'y a plus obligation d'appliquer les revalorisations de la grille SAMERA* » et « *la grille des classifications a été également dénoncée mais avec un délai de 15 mois* ».

Voilà qui relative les engagements, déjà bien insuffisants, sur le « maintien à titre individuel des avantages de la CCN manutention ferroviaire et activités connexes » ....

<sup>(1)</sup> C'est la grille de la CCN « manutention ferroviaire et travaux connexes »

### *Situation économique de l'entreprise.*

Les informations données par la direction lors de cette réunion du CE contredisent quelque peu les discours catastrophistes qui se multiplient pour essayer de nous vendre le changement de convention collective.

- Au plan des recettes, le budget est quasiment respecté à fin juin, puisque le chiffre d'affaire est inférieur de seulement 0,4% (24 000 euros) aux prévisions.
- Les charges ont été sous estimées. Cela provient d'une surévaluation des « aides Fillon », de frais financiers liés à des prêts au niveau du groupe, de pénalités importantes dans le contrat CUDL.
- Tout cela amène fin juin à un résultat de - 320 000 euros, pour un budget de + 27 000 euros.

**Mais qui, des salarié-e-s ou de la direction, est responsable de la mauvaise évaluation des « aides Fillon », des prêts, et des pénalités ?**

### *La direction SNCF vend le SERNAM et EFFIA SERVICES en paiera le contre coup.*

La délégation SUD-rail a interrogé la direction sur les conséquences pour les contrats nationaux, notamment sur la région de Bordeaux où l'activité presse a déjà été transférée sur la route.

Réponse bien évasive de Mme Bouttemy : « les premiers entretiens avec le SERNAM ont débuté le 4 août après midi pour étudier l'impact sur les contrats qui lient EFFIA Services et SERNAM, à savoir Marseille et Bordeaux. Il faut respecter les délais de prévenance tels que stipulés dans les contrats ; c'est l'objet des négociations actuelles » ...

## Les « engagements » de la direction.

Après avoir décidé unilatéralement de ne plus appliquer notre convention collective « manutention ferroviaire et activités connexes », la direction multiplie les communiqués pour faire croire que le blocage vient de SUD-rail.

Ainsi, elle prétend avoir fait des propositions aux organisations syndicales, dans le cadre d'une « négociation ».

Qu'en est-il ?

Le mieux est de reprendre ces propositions telles qu'elles ont été présentées lors d'une réunion le 1<sup>er</sup> juillet et reprises dans un document remis le 4 août :

.1. Application de la CCN des prestataires de services pour l'ensemble du personnel.

*Peut-on parler de proposition dans le cadre d'une négociation ? Sûrement pas, puisqu'il s'agit là de la décision prise par la seule direction, avec comme objectif avoué de faire des économies sur notre dos !*

.2. Négociation d'un accord d'intéressement pour la période 2006/2008.

*Pour SUD-rail, c'est nous demander de légaliser le vol ! La direction veut nous supprimer des acquis sociaux, nous enlever des primes, pour faire des bénéfices ... et propose aux organisations syndicales de signer un accord par lequel elle nous rendrait une infime partie de l'argent qu'elle nous aura préalablement pris !*

.3. Le maintien de la rémunération annuelle brute pour les salarié-e-s présent-e-s avant le 31 mai

Pour la direction, le 4 août, la marge de négociation c'était :

○ La définition de la notion « d'anciens salariés ». Elle propose que ce soit ceux qui étaient « sur les activités permanentes en CDI au 1er juin 2005 ».

*Pour SUD-rail, cette distinction ne ressemble à rien ; nous devons tous garder nos acquis. En agissant ainsi, la direction parie sur la division qu'elle souhaite créer entre nous, pour nous affaiblir.*

○ Les modalités de paiement de la prime différentielle.

*Faut-il négocier pour savoir comment, en 2005, 2006, etc. gagner la même chose qu'en 2004 ?*

○ L'application de la CCN des prestataires de services à l'ensemble des salariés.

*Donc, rien à négocier.*

○ Un accord d'intéressement pour la période 2006 à 2008.

*Nous avons déjà dit ce que nous en pensons.*

○ La mise en place d'un système de protection sociale complémentaire (prévoyance, complémentaire santé). Rien n'est dit sur la hauteur de la participation de l'employeur à ces cotisations sociales supplémentaires.

○ La mise en place d'un compte épargne temps.

## L'activité 2004 d'EFFIA Services

- Les services d'assistance aux voyageurs (assistance PMR, portage, ...) ont représenté un volume de 7 millions d'euros, en croissance par rapport à 2003 (6 400 000 euros)
- Les prestations d'accueil totalisent un chiffre d'affaires de 1 600 000 euros, identique à 2003.
- L'activité « gilets rouges » a enregistré un volume d'activité (2 400 000 euros) en progression par rapport à celui de 2003 (2 millions d'euros)
- Les enquêtes représentent un chiffre d'affaires en forte croissance (1,8 million d'euros).

**Le chiffre d'affaires de la société atteint 12 800 000 euros, en progression de 16,8% par rapport à 2003.**

2005, par la mise en place d'une prime différentielle annuelle de transfert. Pour cela, chaque année deux bases seront comparées : le montant brut perçu en 2004 et le montant brut de l'année A (2005, 2006, ...). La différence constitue la prime différentielle.

*Autrement dit, la direction s'engage à ce qu'en 2005, en 2006, etc. nous touchions la même rémunération qu'en 2004 ! Quelle bonté !*

.4. La direction prend l'engagement transitoire de maintenir les majorations pour les dimanches et fériés, la prime de nuit, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2005.

*Et ils osent écrire que c'est « pour laisser une place au dialogue social et à la négociation ». Mais nos primes, nous les voulons au-delà du 30 septembre 2005 : on continuera à faire le même travail qu'aujourd'hui et il n'y a aucune raison que ces primes ne nous soient plus payées.*

# Pour briser les grèves, la direction d'EFFIA se rappelle qu'elle appartient à la SNCF !

Pour combattre notre grève, la direction SNCF n'a pas hésité à lancer un appel à l'encadrement de la direction SNCF-VFE et des établissements SNCF concernés pour remplacer les grévistes.

La fédération SUD-rail juge cette attitude inadmissible. C'est une décision qui confirme le choix de l'affrontement social de la part des directions d'EFFIA et de la SNCF. Cela montre bien aussi, que nos véritables patrons sont ceux de la SNCF et que nous faisons un travail de cheminot-e-.

Peu nombreux sont ceux qui ont joué les briseurs de grève. Il est vrai qu'on ne doit pas être à l'aise avec sa conscience quand, fort de son statut de cheminot, on vient combattre la grève de cheminot-e-s sans statut qui luttent pour conserver une convention collective la moins rétrograde possible ...

## Le montant du butin.

Selon la direction, le passage de la CCN « manutention ferroviaire et travaux connexes » à la CCN « prestataires de service » représente une économie sur le coût horaire moyen de 4,5%.

## Contrôles biométriques : Là aussi, ils étaient sûrs d'avoir raison, au seul motif qu'ils sont les patrons ...

### Tribunal de Grande Instance de Paris.

Par jugement du 19 avril 2005, le TGI a interdit à la société EFFIA Services la mise en place d'un système de contrôle du temps de travail de ses salariés utilisant leurs empreintes digitales. La société voulait instaurer un contrôle des horaires de travail faisant appel à l'utilisation combinée d'un badge et d'une vérification de l'empreinte digitale du salarié. Invoquant une atteinte aux libertés individuelles des membres du personnel, le Comité d'Entreprise appuyé par le syndicat SUD-rail a saisi le tribunal.

Précisant que « l'empreinte digitale, même partielle, constitue une donnée biométrique morphologique qui permet d'identifier les traits physiques spécifiques qui sont uniques et permanents pour chaque individu », le tribunal a jugé que « son utilisation, qui met en cause le corps humain et porte ainsi atteinte aux libertés individuelles, peut cependant se justifier lorsqu'elle a une finalité sécuritaire ou protectrice de l'activité exercée dans des locaux appropriés ». En l'espèce « l'objectif poursuivi (à savoir le contrôle des horaires de travail) n'est pas de nature à justifier la constitution d'une base de données d'empreintes digitales des personnels, le traitement pris dans son ensemble n'apparaît ni adapté ni proportionné au but recherché ».

Cette décision confirme la position de la Commission Nationale Informatique et Libertés qui avait déjà émis un avis défavorable à la mise en œuvre d'un dispositif de reconnaissance de l'empreinte digitale ayant pour finalité la gestion du temps de travail des salariés.

## Le rideau tombe, les masques aussi ...

Enfin, la vérité sur la comédie de la pseudo négociation suite à la dénonciation non officielle de la convention collective nationale « nettoyage et manutention ferroviaire » applicable aux salarié-e-s d'EFFIA Services est dévoilée, par la voix du maître d'œuvre et expert en matière de régression sociale.

Le 8 août, lors d'un Comité d'Entreprise extraordinaire, le président d'EFFIA (M. Cornil) affirmait qu'il n'y a plus d'avenir pour EFFIA Services, qui sera absorbé par EFFIA Transport, au plus tard lors du second semestre 2006. EFFIA Transport, société fantôme depuis sa création ... mais déjà assujettie à la convention collective des « prestataires de services ».

EFFIA Services n'ayant plus de capitaux propres, ayant cédé ses actifs, n'est plus qu'une coquille vide. Elle déposera le bilan puisque ni le groupe EFFIA, ni la SNCF ne réinjecteront le moindre kopeck dans le capital, qui a déjà été réduit par deux fois.

Tout ceci aura de néfastes conséquences pour les salarié-e-s, et était déjà planifié depuis belle lurette !

Que la convention collective nationale « manutention ferroviaire » continue ou non de s'appliquer aux ancien-ne-s, pour tous les nouveaux ce sera le Code du travail, rien de plus ! Qui peut croire aux chants des sirènes qui font miroiter aux salarié-e-s une hypothétique prime d'intéressement !

EFFIA obéit à une stratégie dictée par les dirigeants SNCF qui, pour améliorer les résultats financiers du groupe étranglent les filiales, créés pour cela. SUD-rail s'est déjà déterminé sur le sujet, ne changera pas de position et continuera de mener le combat. C'est tous ensemble, salarié-e-s d'EFFIA et cheminot-e-s, que nous ferons reculer la précarité.